

---

# Das *APCS* Bulletin

Avis officiel de l'Association des Professeurs de Chant de Suisse

---

September 1996

Nr. 32

## Les organisations musicales européennes s'unissent pour présenter leurs requêtes à l'UE à Bruxelles et au Conseil de l'Europe à Strasbourg

Le 5 avril, à la Direction Générale X de l'UE – chargée des médias audiovisuels, de l'information, de la communication, de la culture – sept organisations musicales spécialisées et d'envergure européenne se sont rencontrés. L'UE encourage la musique avec l'orchestre baroque fondé par la CE de 1985, le célèbre orchestre de jeunes, et en donnant la possibilité de diffuser un projet dans le cadre du programme Kaléidoscope, à condition qu'au moins trois pays d'Europe participent. Il existe un prix littéraire, un prix de traduction, une capitale culturelle européenne et un mois européen de la culture; le film et la création audiovisuelle occupent une place importante – et la musique? Les représentants et représentantes d'organisations spécialisées dirigeantes de Suède, du Danemark, de Belgique, de la Principauté du Liechtenstein, d'Allemagne et de Suisse s'étaient mis en route pour donner plus de poids aux affaires musicales et obtenir un soutien financier.

Au cours de l'entretien, il est apparu clairement aux participants qu'il n'y avait aucune aide à attendre de Bruxelles à moyen terme. Il a donc été décidé d'adresser aux organisations européennes comme l'UE et le Conseil de l'Europe une liste de vœux concrets, de requêtes et d'espoirs. En effet, l'UE est tenue de favoriser la culture depuis

l'accord de Maastricht, même si les moyens disponibles pour la culture ne représentent que 0,016% du budget total de l'UE.

Il s'agit donc aussi d'agir au niveau politique. C'est ce qui a été entrepris sur-le-champ à Bruxelles, en nouant des contacts avec le groupe "Amis de la musique" du Parlement Européenne, qui participe activement aux délibérations sur le budget. Il entre dans ses compétences de réduire ou d'augmenter certains postes du budget.

La première action concrète des organisations musicales a été une lettre commune aux parlementaires européens, dans laquelle elles encouragent l'initiative des "Amis de la musique", "Artist Training and Education Initiative".

Ce fut et c'est encore une expérience extrêmement positive que de ressentir à quel point les organisations musicales spécialisées sont disposées à coopérer. C'est dans cet esprit que s'est organisé le 12 mai à une autre rencontre avec les représentants du

### Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Au Conseil de l'Europe, la musique n'est pas non plus une préoccupation majeure. Depuis l'année de la musique – 1985 – il ne s'est pas passé grand chose en musique au Conseil de l'Europe, au point qu'il n'a pas été donné la moindre suite aux recommanda-

---

tions formules alors pour l'éducation musicale pour tous. Bien des dossiers ont purement et simplement été oubliés au fond des tiroirs. Des propositions de première nécessité ont été avancées par les organisations présente pour améliorer cet état de choses, mais la soussignée n'aimerait pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Cependant, une chose au moins a été décidée, c'est de poursuivre ces entretiens et de les enrichir de revendications concrètes.

Bilan provisoire de ces deux rencontres: nous ne devons attendre d'aucune de ces deux institutions une quelconque stimulation, une quelconque proposition. C'est a

nous de fournir ce travail – et nous le fournirons.

Que soit remercié ici le Président de l'Union des Ecoles de musique européennes, Josef Frommelt, qui a tout mis en oeuvre avec une grande bonne volonté pour organiser cette rencontre et qui ne s'est pas laissé décourager par toutes les déceptions qu'il a endurées dans ses rapports avec la bureaucratie.

La Secrétaire Générale du Conseil Européenne de la Musique, Ursula Bally-Fahr, a été chargée d'organiser désormais ces rencontres une à deux fois par an. Il ne faut pas oublier non plus l'UNESCO dans le cadre de cette action.

*Strasbourg, le 12 mai 1995*

---